



INFO CHABLIS

La récupération du chablis du 23 décembre dernier va bon train, notre saison 2023 est bien remplie. Si votre boisé est affecté et que vous n'avez pas encore avisé votre technicien forestier, veuillez le contacter pour planifier vos travaux de récolte des bois renversés pour la prochaine saison, le calendrier va se remplir vite !

Saviez-vous qu'après une récolte, vous pouvez faire ajuster l'évaluation foncière de votre lot boisé, en présentant la ou les prescriptions sylvicoles au service d'évaluation de la MRC ? Cela pourrait contribuer à diminuer vos taxes foncières.

